

Mairie Ids-Saint-Roch



Code Postal : 18170

Téléphone : 02.48.60.05.66

Télécopie : 09.70.62.73.63

Email : mairie-ids-st-roch@wanadoo.fr

Département du Cher
Arrondissement de St-Amand-Montrond

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira, à la mairie, le

JEUDI 04 JUIN 2020, à 19 h 30, salle de réunion de la mairie

L'ordre du jour en sera le suivant :

- Election des représentants de la Commune au sein des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
- Constitution des commissions communales,
- Election d'un correspondant défense et d'un référent sécurité routière,
- Attribution des indemnités au Maire et aux adjoints,
- Porter à connaissance de l'arrêté préfectoral n°2020-0198 du 10 mars 2020 adaptant les prescriptions de l'arrêté préfectoral du 04 février 2016 modifié autorisant la Société Ferme Eolienne de Ids SAS à exploiter un parc éolien sur les communes d'Ids-Saint-Roch et de Touchay,
- Avis sur le renouvellement de l'adhésion à l'association AMORCE,
- Décision en matière de contrat de personnel,
- Destination de la parcelle communale ZN n°6,
- Point des dossiers en cours,
- Questions diverses.

Ids-Saint-Roch, le 28 mai 2020,

Le Maire,
Martine Fourdraine,

**ATTENTION : COMPTE TENU DU CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL
ET DES RECOMMANDATIONS DE DISTANCIATION SOCIALE,
LA REUNION SE TIENDRA SANS PUBLIC DANS LA SALLE MAIS
SA PRÉSENCE SERA AUTORISÉE DANS LA COUR ATTENANTE.**